



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE

Commission politique
Vallée d'Aoste, 1-2 mars 2007

DECLARATION
SUR LES SITUATIONS POLITIQUES DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

La commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Pré-Saint-Didier (Vallée d'Aoste) les 1 et 2 mars 2007, prend position sur les situations politiques dans l'espace francophone qui suscitent des inquiétudes au sein du monde parlementaire ;

➤ **Côte d'Ivoire : Organiser les élections cette année**

La commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :

- S'inquiétant de la persistance de la crise et de la détérioration de la situation en Côte d'Ivoire qui a des impacts importants et graves sur la population ivoirienne et sur celles des pays de la région ;
- Rappelant que l'APF a pris acte de la fin du mandat des députés de l'Assemblée nationale le 16 décembre 2005 ;
- Marquant sa vive préoccupation face au retard enregistré dans le processus d'identification des populations, nécessaire à l'établissement de listes électorales crédibles, de même que dans les opérations de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) et demandant à toutes les parties ivoiriennes de collaborer pleinement à l'exécution de ces deux volets qui doivent être conduits de façon concomitante ;
- Demande à la communauté internationale de tout mettre en œuvre, avec les pouvoirs qui sont à sa disposition, pour que le gouvernement de transition puisse respecter les dispositions et les délais prévus par la feuille de route établie par le Groupe de travail international (GTI) en vue de l'organisation d'élections libres, ouvertes et transparentes d'ici le 31 octobre 2007 ;
- Recommande à l'Organisation internationale de la Francophonie de soutenir la transition en cours en contribuant au renforcement des capacités des institutions liées au processus électoral ;
- Exhorte en conséquence toutes les parties à continuer de travailler de concert avec les médiations en cours, notamment celles des Présidents de l'Union africaine, de la Commission de l'Union africaine et de la CEDEAO, et de se conformer aux décisions du Conseil de sécurité des Nations Unies.

➤ **Guinée : Négocier une sortie de crise dans le respect des droits de l'Homme**

La commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :

- Exprimant sa très vive préoccupation face à la grave détérioration des conditions de sécurité en Guinée ;
- Condamnant fermement la violence de la répression qui a suivi le déclenchement d'un mouvement de grève générale le 10 janvier 2007 ;
- Déplorant les pertes en vies humaines et les destructions de propriété ;
- Saluant le rôle de médiation joué par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- Prenant acte de la nomination de M. Lansana Kouyaté, ancien représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie en Côte d'Ivoire au poste de Premier ministre ;

- Rappelle l'obligation pour chaque Etat de protéger les populations civiles vivant sur son territoire, principe entériné par la Francophonie lors de la Conférence de Saint-Boniface (Canada) et lors du Sommet de Bucarest ;
- Exhorte les autorités guinéennes à assurer un retour à l'ordre dans le respect des droits de l'Homme et des libertés publiques ;
- Exhorte également les autorités guinéennes à respecter pleinement le pluralisme politique et à négocier une sortie de crise pacifique et durable par un véritable dialogue politique impliquant l'ensemble des forces vives de la nation ;
- Appelle la communauté internationale, dont la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à poursuivre ses efforts afin de promouvoir des solutions pacifiques et consensuelles à la crise ;
- Demande aux instances de la Francophonie de procéder dans les meilleurs délais à un examen de la situation en Guinée et de prendre toute initiative destinée à prévenir l'aggravation de cette crise de la démocratie et des violations des droits de l'Homme ;
- Recommande à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) de prendre toutes les mesures propres à renforcer l'Etat de droit et la démocratie en Guinée selon les principes reconnus dans la Déclaration de Bamako.

➤ **Liban : Relancer le dialogue politique**

La commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :

- Condamnant fermement tous les actes d'agression perpétrés au Liban contre les populations civiles, y compris le dernier attentat perpétré contre deux autobus de transport en commun qui a causé la mort de deux civils ;
- Condamnant tous les attentats politiques commis au Liban dont l'assassinat, le 21 novembre 2006, du député et ministre de l'industrie, Monsieur Pierre Gemayel, tout en réitérant ses sincères condoléances à ses proches ainsi qu'au peuple libanais ;
- S'inquiétant de la crise actuelle qui paralyse les institutions politiques du Liban et de la polarisation du conflit entre la majorité parlementaire, dont est issu le gouvernement actuel, et certaines formations de l'opposition ;
- Rappelle son exigence que l'indépendance et l'intégrité territoriale du Liban soient respectées et condamne toute agression contre ce pays et l'utilisation de son territoire comme théâtre de confrontations d'intérêts extérieurs ;
- Appuie l'instauration du tribunal spécial à caractère international destiné à juger les auteurs de l'assassinat de Rafic Hariri, ancien Premier ministre libanais, tué le 14 février 2005 à Beyrouth ;
- Salue les résultats de la conférence internationale tenue en janvier 2007 à Paris sur l'aide économique au Liban ;
- Appelle le parlement libanais à relancer le processus de dialogue interrompu le 11 novembre 2006 ;
- Appelle les autorités libanaises à organiser une élection partielle visant à remplacer le siège laissé vacant suite à l'assassinat du député Pierre Gemayel en application de la constitution libanaise et dans le respect des principes de base de la démocratie et de la protection physique des candidats.

➤ **Mauritanie : Achever le processus de transition**

La commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :

- Rappelant son attachement indéfectible à la démocratie représentative qui veut que le pouvoir ne procède que du seul suffrage universel ;
- Félicitant le peuple mauritanien pour le climat de sérénité, d'apaisement et de liberté dans lequel se sont déroulés les élections législatives et municipales du 19 novembre et du 3 décembre 2006 ;
- Prenant acte des résultats de ces élections législatives, constatant avec satisfaction qu'un nombre significatif de femmes ont été élues et considérant, suite aux missions francophones d'observation des élections auxquelles l'Assemblée parlementaire de la Francophonie était associée, que ces scrutins ont été libres, fiables et transparents ;
- Prenant également acte des résultats des élections sénatoriales du 21 janvier et 4 février 2007 ;
- Encourageant les Mauritaniens à poursuivre le retour à l'ordre constitutionnel par l'élection présidentielle prévue le 11 mars 2007 selon les modalités arrêtées lors du dialogue national ;

- Encourage l'Organisation internationale de la Francophonie à poursuivre son soutien à la transition en cours en contribuant au renforcement des capacités des institutions liées au processus électoral ;
- S'engage à appuyer, en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie, la mise en place et le renforcement du Sénat et de l'Assemblée nationale de Mauritanie grâce notamment à la réalisation de programmes de coopération interparlementaire.

➤ **République centrafricaine – Tchad - Darfour : Susciter un dialogue politique régional**

La commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :

- S'inquiétant des combats violents en territoire centrafricain, dans la préfecture de Vakaga, entre l'armée centrafricaine, les forces de la CEMAC et des groupes rebelles ;
- S'inquiétant également des attaques menées à la fin novembre par des rebelles contre Abéché et d'autres secteurs de l'est du Tchad ;
- Considérant que la situation au Darfour a des répercussions sur l'ensemble des pays de la région, notamment au Tchad et en République centrafricaine, et que les hostilités constatées dans ces pays sont imbriquées, compromettent les efforts engagés afin de stabiliser les institutions politiques, et menacent la cohabitation entre les communautés tchadienne ;
- Saluant les récents rapprochements entre les parties à l'occasion du Sommet France - Afrique tenu à Cannes en février 2007 ;

- Condamne les mauvaises conditions humanitaires et les affrontements violents à la frontière du Tchad, de la République centrafricaine et du Soudan où plusieurs nouveaux groupes rebelles sont récemment apparus, alors que la région accueille de nombreux réfugiés ayant fui la guerre civile qui déchire le Darfour ;
- Condamne toute tentative de déstabilisation du Tchad et de la République centrafricaine et de leurs institutions ;
- Rappelle l'obligation pour chaque Etat de protéger les populations civiles vivant sur son territoire, principe entériné par la Francophonie lors de la Conférence de Saint-Boniface (Canada) et lors du Sommet de Bucarest ;
- Demande une présence internationale plus importante et mieux équipée à la frontière entre le Soudan, le Tchad et la République centrafricaine afin d'assurer une réelle protection des civils ;
- Recommande à l'Organisation internationale de la Francophonie d'inscrire la situation du Darfour, du Tchad et de la République centrafricaine à l'ordre du jour des prochaines sessions ordinaires du Conseil permanent de la Francophonie (CPF), conformément aux modalités de mise en œuvre de la Déclaration de Bamako, afin de faire le bilan des dernières démarches concrètes entreprises par les Etats membres ;
- Propose à l'Organisation internationale de la Francophonie d'organiser une mission d'évaluation, dans le cadre de l'observation permanente de la démocratie et des droits de l'Homme, afin d'examiner avec la plus grande attention la situation qui prévaut à la frontière entre le Tchad, la République centrafricaine et le Soudan ;
- Exhorte la communauté internationale et les organisations régionales à imposer un dialogue politique entre les Etats de la région afin de trouver une issue pacifique à la crise du Darfour.

➤ **République démocratique du Congo : Appuyer la consolidation des institutions démocratiques**

La commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :

- Prenant acte du résultat des deux tours de l'élection présidentielle du 30 juillet et du 29 octobre 2006 et constatant, suite aux missions francophones d'observation des élections auxquelles l'Assemblée parlementaire de la Francophonie était associée, que ces scrutins ont été reconnus par la communauté internationale ;
- Prenant acte également du bon déroulement des élections législatives du 30 juillet 2006, de l'installation du bureau définitif de l'Assemblée nationale le 9 janvier 2007 et félicitant M. Vital Kamerhe pour son élection à la présidence de l'Assemblée nationale ;
- Réitérant sa crainte de voir se poursuivre les activités de milices et de groupes armés opérant dans l'Est du pays et dans la région des Grands Lacs ;
- Invite la communauté internationale, y compris les institutions financières internationales, à appuyer les initiatives de consolidation de la paix et de développement requises pour parvenir à une stabilité durable dans les pays de la région des Grands Lacs ;
- Recommande au Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie d'intensifier la présence de la Francophonie en République démocratique du Congo et dans la région des Grands lacs, et de veiller à l'impliquer dans les prochaines étapes de la consolidation des institutions ;